

## **COMMISSION CULTURE**

**Compte-rendu de la réunion du lundi 22 février 2021 à 18h00  
En vidéoconférence via Teams**

### **ORDRE DU JOUR**

#### **Pôle Culture**

1. Adoption du compte-rendu de la réunion du 22 janvier 2021.

#### **Service Action culturelle**

2. Soutien aux associations œuvrant dans le domaine du spectacle vivant (musique, théâtre et danse) et complément de programmation (subventions aux associations de chars).

#### **Pôle Culture**

3. Tour de table des services et divers.

---

#### **Étaient présent(e)s, sous la présidence de : Monsieur Patrick THIL, Adjoint Délégué à la culture et aux cultes :**

- Monsieur Timothée BOHR, Conseiller Délégué, membre titulaire
- Madame Corinne FRIOT, Conseillère Déléguée, membre titulaire
- Madame Gertrude NGO KALDJOP, Adjointe de quartier, membre titulaire
- Monsieur Eric FISZON, Conseiller Délégué, membre titulaire
- Monsieur Bernard STAUDT, Conseiller Délégué, membre titulaire
- Monsieur Nicolas TOCHET, Conseiller Municipal, membre titulaire
- Madame Charlotte PICARD, Conseillère Municipale, membre titulaire
  
- Madame Anne DAUSSAN-WEIZMAN, Adjointe au Maire, membre suppléante
- Madame Martine NICOLAS, Adjointe au Maire, membre suppléant
- Madame Isabelle VIALLAT, Conseillère Déléguée, membre suppléante
- Monsieur Jérémy ROQUES, Conseiller Municipal, membre suppléant
- Monsieur Ferit BUHRAN, Adjoint de Quartier
  
- Monsieur Vincent DAPPOZZE, Directeur du Pôle Culture par intérim
- Monsieur Thierry DEPREZ, Directeur des Archives municipales
- Madame Barbara SCHNEIDER, Cheffe du service Patrimoine culturel
- Madame Pascale VALENTIN-BEMMERT, Directrice des Bibliothèques-médiathèques de Metz
- Madame Elodie KOCKEISEN, Cheffe de projets culturels, Service Action culturelle

**Étaient excusé(e)s, absent(e)s :**

**Excusé(e)s :**

- Madame Béatrice AGAMENNONE, Adjointe au Maire, membre suppléante
- Monsieur Xavier BOUVET, Conseiller Municipal, membre suppléant
- Monsieur Guy REISS, Adjoint de quartier

**Absent(e)s :**

- Monsieur Laurent DAP, Conseiller Délégué, membre suppléant
- Madame Emmanuelle CHAMPIGNY, Directrice Générale des Services
- Monsieur Frédéric CHARTÉ, Directeur Général Adjoint
- Madame Gwenaëlle PROTARD, Cheffe du Service Action culturelle

Monsieur Patrick THIL ouvre la séance à 18h en excusant les membres ne pouvant être présents.

**1<sup>er</sup> point : Pôle Culture - Adoption du compte-rendu de la réunion du 22 janvier 2021.**

*Avis favorable de la Commission*

**2<sup>e</sup> point : Service Action culturelle - Soutien aux associations œuvrant dans le domaine du spectacle vivant (musique, théâtre et danse) et complément de programmation (subventions aux associations de chars).**

Madame Elodie KOCKEISEN présente ce rapport.

Madame Charlotte PICARD s'interroge sur la non-attribution de subventions auprès d'associations.

Plusieurs critères détaillés par Madame Elodie KOCKEISEN orientent les décisions: le fait que les compagnies soient déjà conventionnées par la Ville de Metz et que les demandes correspondent à des compléments, le fait d'engager une période d'observation pendant un an pour toute nouvelle sollicitation et le fait que le contenu de certains projets s'apparentent à de l'aide à la diffusion. La Ville propose une alternative aux associations qui souhaitent diffuser leurs projets par le biais d'opérations comme les rendez-vous culturels de l'été. Pour exemple, le collectif La Manivelle, qui regroupe 5 associations musicales, percevra une aide de 1 000 euros. 2 associations membres, META et Kultur'A'Vibes, ont formulé des demandes de financement et pourraient proposer leurs candidatures pour cet évènement.

Si le montant de la subvention pour la Manivelle paraît faible face aux besoins des acteurs du collectif comme le souligne Madame Charlotte PICARD, Monsieur Patrick THIL la voit comme un signe positif d'encouragement de la Ville en faveur de cette structure.

Dans le contexte financier actuel, l'attribution d'une subvention complémentaire nécessiterait de baisser l'aide apportée à une autre association.

Monsieur Nicolas TOCHET s'interroge sur le montant de l'enveloppe financière réparti aux associations réalisant habituellement les chars de défilés dans le cadre des Fêtes de la Mirabelle et de la St Nicolas. Madame Corinne FRIOT souhaiterait savoir si les associations réaliseront des chars pour les parades dans ce contexte sanitaire.

Monsieur Vincent DAPPOZZE précise que les sommes prévues sont similaires aux éditions précédentes. Le montant indiqué pour la St Nicolas correspond à un acompte et le versement du solde de 750 euros fera l'objet d'une délibération liée à l'évènement en fin d'année.

En raison de la crise sanitaire, Monsieur Patrick THIL annonce que la parade des Fêtes de la Mirabelle ne pourra être maintenue mais que les associations seront invitées à créer des déclinaisons. Cette réflexion est menée par Laurent-Guillaume DEHLINGER, le commissaire artistique pour les Fêtes de la Mirabelle 2021.

Madame Corinne FRIOT suggère que les bénévoles réfléchissent d'ores et déjà à des réalisations pour la période de Noël.

*Avis favorable de la Commission  
Proposition de rapporteur : Monsieur Patrick THIL*

### **3<sup>e</sup> point : Pôle Culture – Divers.**

Monsieur Vincent DAPPOZZE annonce le report du festival Passages du 2 au 12 septembre, et le report du Livre à Metz du 18 au 20 juin 2021. En parallèle les équipes municipales poursuivent leurs efforts pour la concrétisation des opérations de l'été comme le festival Constellations de Metz.

Il informe également que les bureaux de la direction du Pôle Culture, du service Patrimoine culturel et du service Action culturelle déménagent de la place de la Comédie à l'Hôtel de Ville en mars et avril.

Madame Corinne FRIOT se souvient d'un "Livre à Metz" portant le titre de "L'été du livre" et que le mois de juin était favorable à cet événement.

Monsieur Patrick THIL remarque que depuis cette époque on a assisté à une multiplication des festivals de livres qui génère l'impossibilité de mobiliser des auteurs en été.

Madame Barbara SCHNEIDER indique que la Ville de Metz a rencontré la DRAC afin d'échanger sur la programmation pluriannuelle des travaux de restauration sur les édifices protégés au titre des Monuments Historiques qui seront conduits par la collectivité, la DRAC assurant le contrôle scientifique et technique des opérations et participant au financement.

En 2023, la priorité sera donnée à la poursuite des travaux de restauration du clos couvert du Cloître des Récollets par l'aile Est (à noter que l'aile Nord est achevée et l'aile Ouest est en cours). La mise en accessibilité ERP de la basilique Saint-Vincent se poursuivra par la mise en œuvre de sanitaires, seconde priorité. L'église Saint-Eucaire pourrait faire l'objet d'une restauration de ses intérieurs par la sauvegarde de peintures murales dont certaines datent du XIV<sup>e</sup> siècle.

Par ailleurs, la DRAC a demandé à la Ville de Metz de réfléchir à une future restauration du carré historique du cimetière de l'Est et du Temple Neuf, édifice qui n'a jamais fait l'objet de travaux depuis sa construction.

Monsieur Patrick THIL informe que d'autres demandes de chantiers sont à l'étude auprès du Maire : le chantier de la Grande Mosquée, celui de la restauration de l'église Sainte-Thérèse et pour des travaux de restauration de la façade de la synagogue. En réponse aux sollicitations du Conseil de Fabrique, la Ville a sécurisé le site par la mise en place de barrières Vauban suite à des chutes de pans de béton.

Madame Pascale VALENTIN-BEMMERT présente l'actualité des Bibliothèques-Médiathèques de Metz en insistant sur l'importance d'informer plus largement la population de l'ouverture de ces établissements en dépit de la crise sanitaire. En effet, malgré l'investissement des lieux par les étudiants, les équipes ont noté une baisse de fréquentation.

Les actions culturelles s'y poursuivent dans la mesure du possible comme le Printemps des poètes qui se tiendra du 13 au 27 mars. Plusieurs déclinaisons seront présentées sur le thème national du "désir" avec l'intégration de l'outil numérique: des capsules vidéo pour écouter et lire de la poésie avec des adaptations en langues étrangères et en Langue des Signes Française réalisées par les équipes municipales, la diffusion de textes sur des panneaux numériques et des lectures au sein des collèges.

Monsieur Thierry DEPREZ communique sur l'achèvement de la production de l'exposition en hommage au Général de Gaulle qui sera présentée au public de mi-mars à mi-avril à l'Hôtel de Ville, en lien avec l'inauguration de la nouvelle statue du Général de Gaulle, sur la place du même nom.

Monsieur Patrick THIL clôt la séance de travail de la commission sur sa volonté d'œuvrer pour l'ouverture des musées et des salles d'exposition au même titre que les galeries, ce qui serait une première étape pour la réouverture des lieux de culture, une fois acquise une amélioration de la situation sanitaire.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président de la Commission lève la séance à 19h.

Le Président de la Commission :

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Patrick THIL', with a large, sweeping flourish extending from the end of the name.

Patrick THIL